

- **Règlementation au Sénégal : Container Tracking Note (CTN/BESC)**

jeudi 7 février 2019 REF 2394

A compter du **1er mars 2019**, le Container Tracking Note (CTN/en français BESC) est obligatoire pour tous les chargements à destination du Sénégal et relève de la responsabilité du chargeur.

**Chaque conteneur doit être couvert par un numéro de CTN/BESC** indiqué dans les instructions de chargement. La mention de ce numéro est obligatoire sur le B/L et le manifeste cargo.

**Le CTN/BESC doit être obtenu par le chargeur** sur le site internet dédié du COSEC (Conseil Sénégalais des Chargeurs): [www.besc-senegal.net](http://www.besc-senegal.net)

L'absence de CTN/BESC ou la mention au B/L et au manifeste cargo d'un numéro non valide seront **passibles d'une amende et de frais additionnels payables par le chargeur**.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.